

BIODIVERSITE

Le Commerce équitable est-il bénéfique à la biodiversité ?

On peut définir la biodiversité comme : « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. ».

Quant à l'environnement, il peut être considéré comme les ressources naturelles (faune, flore) et abiotiques (air, eau, sol), et leurs interactions réciproques, qui constituent le milieu dans lequel un individu ou un groupe évolue.

Avec ces deux définitions on note que la portée du mot environnement (ce qui nous entoure) dépasse celle du mot biodiversité (le vivant). En outre, nous faisons partie de la biodiversité (une espèce parmi d'autres) alors que l'environnement est défini par rapport à nous.

La biodiversité, est un des éléments essentiels du développement des populations, et notamment des populations pauvres, qui dépendent en grande partie des biens et des services que rend la biodiversité pour leur alimentation, leur santé, leur mode de vie.

Le commerce équitable, dont le but est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs du Sud, ne peut donc se penser sans prendre en considération la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

D'ailleurs, les acteurs de commerce équitable n'hésitent pas à se mobiliser lorsque des problèmes relatifs à la biodiversité et à la pérennité des systèmes de production agricole se présentent.

L'exemple de la filière quinoa en Bolivie est particulièrement parlant : l'augmentation de la demande des pays du Nord pour la Quinoa ces dix dernières années a entraîné une surexploitation des sols Boliviens et une diminution de la biodiversité qui mettent à terme en péril la culture de cette plante, l'avenir des communautés, de leur mode de vie et de leurs ressources alimentaires.

Ces problèmes se rencontrent pour l'ensemble de la filière, qu'elle soit conventionnelle, biologique et/ou équitable. Pourtant ce sont les acteurs de la filière équitable (producteurs, ONG, entreprises, systèmes de garanties et de certification...), qui les premiers se sont emparés du sujet pour tenter de remédier aux problèmes identifiés.

Ainsi la PFCE a commandité une étude à Agronome et Vétérinaires sans Frontière et organise la concertation avec les acteurs de la filière pour favoriser la mise en place d'un plan d'action à tous les niveaux permettant de mieux prendre en compte la problématique de la biodiversité et de la durabilité de l'exploitation de la filière Quinoa en Bolivie.

Les produits répondant aux exigences du cahier des charges Flo intègrent, entre autres, la notion de biodiversité. Par exemple les plantations dans la forêt primaire sont interdites et la diversification de la production et la conservation de terrains traditionnels sont encouragées.

De son côté, le système de certification FGP, précurseur, dès 1985, sur les enjeux de la biodiversité, accorde une place primordiale à cette notion dans son cahier des charges.

Par exemple, la tribu amazonienne des Sateré Mawé, qui bénéficie de cette certification, est parvenue à augmenter, naturellement, le rendement de sa production de Guarana de 80%, grâce à la pollinisation d'abeilles natives réintroduites dans le cadre d'un projet initié par FGP-Guayapi, en accompagnement des techniciens de la tribu.

MH